

Janice BUCK, *L'École centrale du Bas-Rhin, (1796-1803)
Contribution à l'histoire de l'instruction publique*

Strasbourg, Société Académique du Bas-Rhin pour le progrès des
Sciences, des Lettres, des Arts et de la Vie économique, Bulletin t. CXXXI-
CXXXII, 2011-2012

Côme Simien



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/13005>

DOI : 10.4000/ahrf.13005

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 213-216

ISBN : 978290832789

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Côme Simien, « Janice BUCK, *L'École centrale du Bas-Rhin, (1796-1803) Contribution à l'histoire de l'instruction publique* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 374 | octobre-décembre 2013, mis en ligne le 16 janvier 2014, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13005> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.13005>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

Tous droits réservés

Janice BUCK, *L'École centrale du Bas-Rhin, (1796-1803) Contribution à l'histoire de l'instruction publique*

Strasbourg, Société Académique du Bas-Rhin pour le progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de la Vie économique, Bulletin t. CXXXI-CXXXII, 2011-2012

Côme Simien

RÉFÉRENCE

Janice BUCK, *L'École centrale du Bas-Rhin, (1796-1803) Contribution à l'histoire de l'instruction publique*, Strasbourg, Société Académique du Bas-Rhin pour le progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de la Vie économique, Bulletin t. CXXXI-CXXXII, 2011-2012, 182 p., ISBN 2-9534733-0-8, prix non ind.

- 1 Entre collèges d'Ancien Régime et lycées napoléoniens, les Écoles centrales de la République directoriale ont bien sûr eu leurs historiens. Leurs travaux, souvent polémiques, datent cependant pour l'essentiel de la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Au demeurant, l'École centrale strasbourgeoise, pourtant l'une des plus importantes du temps, n'avait toujours pas trouvé chercheur pour la présenter. Il manquait donc tout à la fois une monographie approfondie sur l'École du Bas-Rhin et, plus largement, une étude qui prolonge, par l'exploration fine et méthodique de l'échelle locale, les éléments d'interprétation globaux et les problématiques nouvelles avancés à partir des pièces d'archives conservées à Paris, dans les années 1960-1980, à propos de ces établissements secondaires. Au gré d'une centaine de pages très denses, cette publication, issue d'un travail de Master 2, parvient à relever ces différents défis.
- 2 L'introduction permet à l'auteur de replacer les Écoles centrales, l'une des principales réalisations de la Révolution en matière scolaire, dans leur contexte législatif. Dès ces premières lignes, qui dressent également de manière convaincante le paysage

historiographique de la question, Janice Buck s'inscrit dans la perspective méthodologique suggérée par Dominique Julia à la fin des années 1970 : examiner le rapport entre les textes programmatiques relatifs aux Écoles centrales (lois du 7 ventôse an III puis surtout du 3 brumaire an IV) et leurs réalisations effectives, en repartant pour cela des études locales. Cela passe ici par une description méthodique de l'École, de la présentation des bâtiments et des équipements pédagogiques (1^{re} partie) aux enseignements dispensés (4^e partie rendue malheureusement trop brève par le silence des sources), en passant par son organisation et son fonctionnement (2^e partie) puis par l'examen attentif de ses acteurs (3^e partie sur les enseignants et les écoliers). C'est par ce biais que l'auteur entend mettre au jour la singularité d'un « modèle strasbourgeois » d'École centrale.

- 3 Alors que ces établissements rencontrent, à l'échelle nationale, un succès pour le moins mitigé, l'École du Bas-Rhin offre l'image d'une école matériellement précaire (bâtiments délabrés, salaires impayés, l'État n'ayant pas, ici comme ailleurs, les moyens de ses ambitions scolaires) et pourtant florissante durant les sept années de son existence (de l'an IV à l'an XI). Ce « succès contrarié » rappelle ainsi à propos que l'impasse financière des expériences scolaires révolutionnaires ne signifie pas mécaniquement leur échec pédagogique. En effet l'École centrale de Strasbourg, parmi les premières ouvertes, voit ses effectifs d'élèves augmenter tout au long de son existence. Si ceux-ci viennent pour l'essentiel du Bas-Rhin (73 %) et surtout de Strasbourg (65 %), Janice Buck montre, tableaux et cartes à l'appui, que l'École parvient également à attirer, davantage que d'autres, des enfants originaires de départements limitrophes ou plus lointains (Bretagne, Vendée).
- 4 Dans ce contexte matériel délicat, la réussite strasbourgeoise est rendue possible par le substrat culturel de longue durée dont hérite l'École centrale : au XVIII^e siècle, la capitale alsacienne est un foyer intellectuel et savant de première importance. Mais cette explication seule ne saurait suffire. Pour Janice Buck, si l'École centrale du Bas-Rhin prospère ainsi, c'est d'abord par son échec à mettre en œuvre le modèle idéal des Écoles centrales. Il ne faut pas comprendre par là que l'École strasbourgeoise échoue à délivrer le nouvel enseignement voulu par la loi. Les Idéologues, qui ont inspiré cette dernière, voulaient des écoles pour former les élites de la République, à travers un enseignement de haut niveau, d'abord fondé sur l'observation et l'expérience des choses sensibles. Rare École centrale à compter en son sein un cabinet de physique-chimie (dont l'inventaire est reproduit en annexe), un cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque de près de 40 000 volumes et à permettre à ses élèves de fréquenter un jardin botanique (celui de l'École de Santé), l'École centrale du Bas-Rhin satisfait pleinement le vœu de la loi en ce domaine. Républicaine, elle l'est également sans aucun doute. Il ressort en effet de l'analyse des trajectoires individuelles conduite par l'auteur que le corps professoral est composé de révolutionnaires modérés ayant occupé des fonctions publiques lors des premières années de la Révolution, avant de connaître quelques revers de fortune en l'an II. De retour sur la scène publique au temps du Directoire, ils assistent avec leurs élèves aux fêtes civiques et aux exercices publics, respectent le repos décadaire... Ce personnel enseignant, composé de figures de renom inscrites dans les réseaux de sociabilité nationaux et/ou européens des Lumières (ne citons qu'Oberlin, Arbogast ou Jean Hermann), va pourtant profiter de la grande liberté offerte aux enseignants pour remanier l'organisation de l'École du Bas-Rhin et l'éloigner en bien des points du modèle théorique échafaudé par le législateur. On retiendra par exemple leurs efforts pour combler l'écart jugé trop important entre les

enseignements dispensés dans les écoles primaires et ceux délivrés au sein des écoles centrales. Afin de remédier à cette carence générale du système d'Instruction publique, certains enseignants proposent des cours élémentaires non prévus ni financés par la loi, notamment pour la maîtrise du français ; Oberlin fait quant à lui de son Gymnase un degré intermédiaire entre les petites écoles et l'Écoles du Bas-Rhin dont il est le bibliothécaire... On retiendra encore leurs efforts pour s'adapter aux attentes d'une partie de leurs écoliers, désireux d'apprendre des savoirs qui leur semblent directement utiles pour leur activité future (le dessin, par ses applications artisanales, et les sciences sont ainsi beaucoup plus fréquentes que les humanités, conçues comme l'achèvement tardif des études), alors que les Idéologues auraient souhaité retirer aux Écoles centrales toute vocation professionnalisante.

- 5 Si les Écoles centrales ont été imaginées comme l'antithèse des collèges d'Ancien Régime, les raisons du succès du modèle strasbourgeois seraient donc à trouver, au contraire, dans sa capacité à détourner la règle, et plus particulièrement à entremêler, sur le terrain de l'enseignement secondaire, l'ancien et le nouveau. La quasi-totalité des professeurs a d'ailleurs une longue pratique de l'enseignement, forgée au sein des institutions d'Ancien Régime, qu'il s'agisse des collèges du royaume ou des universités strasbourgeoises. Cette part d'héritage, que l'on retrouve dans la discipline stricte que les professeurs essaient de rétablir lorsqu'ils rédigent le règlement de l'École en l'an VII, est même d'ordre monumental : les locaux de l'École centrale, au voisinage du temple décadaire (la cathédrale) et de la municipalité, en font certes le lieu symbolique central de l'Instruction publique républicaine dans le département, mais avant d'être les siens, ces murs ont été ceux du Collège royal.
- 6 Par-delà quelques menues scories (5^e ligne de l'introduction : le plan de Condorcet est présenté les 20 et 21 avril 1792 et non 1791), l'ampleur des dépouillements d'archives effectués ainsi que le souci de ne rien laisser de côté confèrent à ce volume un caractère d'exhaustivité. Là n'est sans doute pas sa seule richesse : la bibliographie, elle aussi complète et maîtrisée, ouvre d'enrichissants horizons comparatifs qui permettent d'apprécier constamment ce qui fait ou non l'originalité de l'expérience strasbourgeoise au regard des situations observées dans d'autres Écoles centrales. La rigoureuse perspective monographique est encore enrichie par les annexes qui, en dressant l'itinéraire biographique de chacun des enseignants, ainsi qu'en reproduisant les lois et les réponses du Bas-Rhin aux enquêtes sur les Écoles centrales commandées par le ministère de l'Intérieur au temps de François de Neufchâteau ou en nous offrant la lecture de l'emploi du temps et du règlement de l'École, viennent enrichir fort à propos l'ouvrage et en faire un utile instrument de travail.